

Les fiches pratiques

en éducation et promotion de la santé

N°1

L'IREPS Corse a pour but de renforcer la compétence des acteurs en éducation pour la santé. En réponse à vos besoins, vous trouverez la première fiche pratique.

En complément d'autres initiatives liées au conseil, à la formation, à l'appui méthodologique et la documentation, elle inaugure une collection à venir. Nous vous en souhaitons bonne utilisation !



Conduire son projet de santé : les étapes dans le bon ordre

Un projet est une succession d'étapes structurées et cohérentes entre elles. Cet ensemble s'appuie sur des ressources humaines, techniques et financières qu'il faut repérer, solliciter et organiser.

Votre projet répond à une problématique et concrétise une intention. Il s'oriente à partir d'une ou plusieurs portes d'entrée : un état de santé, une catégorie de population, un territoire délimité...

Il est unique et défini dans le temps : il a un début et une fin...

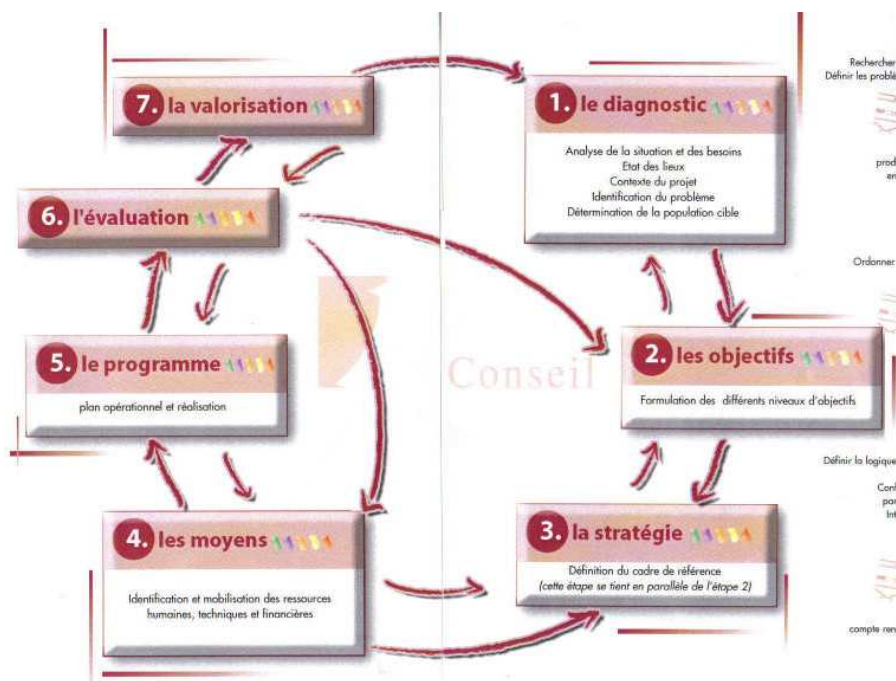
Ce projet implique un ou plusieurs objectifs, des actions à entreprendre avec des moyens définis dans des délais donnés.

Pour le conduire avec efficacité, il est utile de respecter les étapes selon un ordre établi : la tenue du diagnostic, la rédaction d'objectifs,

la mise en oeuvre d'une stratégie, la recherche de ressources, le déroulé du programme, son évaluation et sa valorisation en sont les principales.

Conduire votre projet en éducation pour la santé consiste à animer des personnes et des groupes en vue d'atteindre ces objectifs, en leur proposant un cadre structurant : des méthodes et des outils pour définir et organiser les étapes, les mettre en oeuvre et suivre les résultats.

Cela signifie aussi posséder une culture générale sur la conduite de projet (le savoir), accumuler une expérience concrète lors de mises en situation réelles (le savoir-faire), avoir le comportement le plus approprié à chaque contexte (le savoir être).



Avec la participation de LH conseil - Agence en promotion de la santé

Les fiches pratiques

en éducation et promotion de la santé

N°2



L'IREPS Corse a pour but de renforcer la compétence des acteurs en éducation pour la santé. En réponse à vos besoins, vous découvrez cette seconde fiche pratique. En complément d'autres initiatives liées au conseil, à la formation, à l'appui méthodologique et la documentation, elle inaugure une collection à venir. Nous vous en souhaitons bonne utilisation !

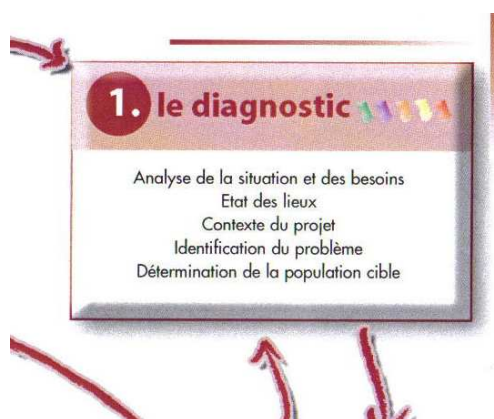
Le diagnostic : déjà de l'action

Dresser l'état des lieux vous permettra de mieux comprendre la réalité du terrain, de préciser les forces et les faiblesses en présence, de repérer les problèmes et d'identifier les priorités. Analyser les demandes qui vous parviennent, c'est s'assurer que le projet que vous allez construire mettra bien en correspondance les besoins et le type de réponse pertinent au regard de la situation et attendu par le public.

Ces éléments observés et cumulés seront constitutifs de votre état des lieux; leur analyse en fera votre diagnostic. Les objectifs en découleront. Plus tard, lorsque votre action sera terminée, vous pourrez alors vous remémorer ces informations et oser une comparaison avec la situation initiale.

Plus l'expression des attentes et des besoins est en provenance des bénéficiaires de votre (futur) projet, plus vous avez de chance d'assister à une implication de ces acteurs, conduisant à une appropriation et une mobilisation.

Les conditions de réussite sont alors davantage réunies pour rendre votre action plus probante. Et lorsque vous positionnez votre projet non pas vers vous-mêmes ou les partenaires qui vous entourent, mais vers ces mêmes bénéficiaires, vous vous assurerez d'un autre résultat : celui de la participation.



Un exemple ?

L'infirmière de santé scolaire, le CPE et le chef d'établissement d'un collège souhaitent monter un projet en éducation pour la santé. Ensemble, ils vont collecter différentes données afin de réaliser un état des lieux. L'analyse de ces informations à la fois qualitative et quantitative aboutira au diagnostic de la situation et permettra de définir les grandes lignes de leur futur projet.

Cet état des lieux pourra notamment porter sur :

les caractéristiques du collège, son environnement de proximité, les autres structures dans le quartier, le public accueilli, les demandes exprimées ou non par les élèves, les parents, les enseignants, l'infirmière, le personnel...
les observations et autres données de santé existantes, les constats du chef d'établissement, du CPE, des surveillants, des enseignants, les actions déjà conduites à l'école en éducation pour la santé, les partenariats et les dispositifs existants...

Avec la participation de LH conseil - Agence en promotion de la santé

Les fiches pratiques

en éducation et promotion de la santé

N°3



L'IREPS Corse a pour but de renforcer la compétence des Acteurs en éducation pour la santé. En réponse à vos besoins, vous découvrez cette troisième fiche pratique. En complément d'autres initiatives liées au conseil, à la formation, à l'appui méthodologique et la documentation, elle inaugure une collection à venir. Nous vous en souhaitons bonne utilisation !

Les objectifs

La définition des objectifs permet de développer la méthodologie adaptée au projet que vous souhaitez mener. Les objectifs peuvent être institutionnels (être reconnus, améliorer son image), de santé (améliorer la santé de la population), éducatifs (promouvoir des savoirs), de communication (faire retenir une information). Un objectif doit être: pertinent en répondant aux besoins de la population, centré sur le résultat, réalisable. Il doit également être défini dans le temps, l'espace et délimité à une population donnée. Seuls les éléments du diagnostic permettent de savoir si un objectif est réalisable.



Pour bien planifier le projet deux (trois) niveaux d'objectifs doivent être définis.

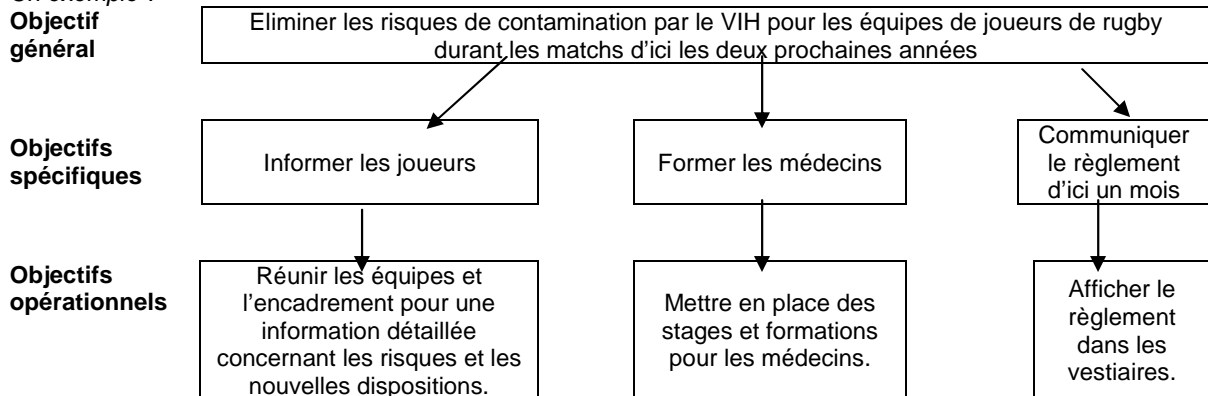
L'OBJECTIF GENERAL porte sur le projet dans son ensemble, il indique la population concernée par l'action, le résultat attendu et le temps estimé nécessaire pour obtenir les résultats.

(L'OBJECTIF SPECIFIQUE est un aspect de l'objectif général, il spécifie le public, le milieu et le niveau d'intervention.)

Les OBJECTIFS OPERATIONNELS sont plus concrets. Ils permettent d'atteindre l'objectif général. Ils annoncent les actions à réaliser. Ils commencent par un verbe d'action.

Lors de la phase d'évaluation de l'action il doit être possible de dire si ces objectifs ont été réalisés. Même s'ils doivent être établis aux prémices du projet, ils peuvent être modifiés en fonction des évolutions et changements de situation inattendus.

Un exemple ?



Fiche N°3 : Les objectifs

Avec la participation de LH conseil - Agence en promotion de la santé

Les fiches pratiques

en éducation et promotion de la santé

N°4

L'IREPS Corse a pour but de renforcer la compétence des acteurs en éducation pour la santé. En réponse à vos besoins, vous découvrez cette quatrième fiche pratique. En complément d'autres initiatives liées au conseil, à la formation, à l'appui méthodologique et la documentation, elle inaugure une collection à venir. Nous vous en souhaitons bonne utilisation !



La stratégie

Les stratégies sont les divers moyens qui peuvent être utilisés pour réaliser les objectifs. La complémentarité des stratégies contribue à l'efficacité de l'éducation pour la santé. Sans aller dans l'excès et imaginer une action déclinant toutes ces stratégies, il est important de choisir celles qui sont le plus en accord avec ses intentions éducatives, ses conceptions de la santé, de l'éducation pour la santé



STRATEGIES	EXEMPLE	EFFICACITE
Réduction des risques : proposition de matériel pour limiter une pratique à risques, les dommages directs ou indirects.	Distribution de préservatifs en discothèque.	Considérée comme efficace.
Acquisition de connaissances	Information sur les effets de l'alcool à court et long terme	L'information seule n'a pas d'effets ou des effets réduits sur les comportements. Doit être accompagnée d'autres actions.
Réflexion sur ses attitudes et représentations: vise la prise de conscience personnelle par la réflexion sur ses propres idées, valeurs,...	Emergence des représentations des détenus vis-à-vis de la santé à travers un brainstorming.	Peu d'éléments connus concernant l'efficacité de cette technique. On sait cependant que la création de forum de discussion est une stratégie efficace.
Renforcement des compétences psycho-sociales : vise le développement des facteurs de protection.	Mises en situation où les jeunes apprennent à communiquer avec le thème de la sécurité routière.	Les actions qui sont axées sur l'acquisition de connaissances, le développement de l'estime de soi, l'aptitude à prendre des décisions, la capacité à reconnaître les pressions sociales sont efficaces.
Stratégies « chocs » : faire peur et montrer les conséquences néfastes pour développer des mécanismes d'inhibition.	Montrer des images violentes sur les accidents de la route.	Les études sont contradictoires sur l'efficacité de cette stratégie.
Stratégies participatives : la population a une liberté de décision et de réalisation relativement importante (choix du thème de travail, modalités d'implication).	Ecriture d'un scénario et réalisation d'un film par les détenus aidés de professionnels de l'audiovisuel, sur l'exclusion et la tolérance face au sida.	Efficacité due à l'implication active du public. Tout ce qui tient compte de l'avis, de l'envie des idées des participants est donc plus efficace.
Accompagnement relationnel : échanges interpersonnels en groupe ou en entretien individuel.	Groupe de parole pour hommes d'origine maghrébine allocataires du RMI animé par un psychologue arabophone.	La continuité et l'intensité semblent être garants de la réussite de ces actions.

Source « conseiller : des compétences, des méthodes et des outils » INPES.
et ses propres valeurs.

Fiche N°4 : la stratégie

Avec la participation de LH conseil - Agence en promotion de la santé

IREPS Corse
Res. Les jardins de Bodiccione, boulevard Louis Campi, 20090 Ajaccio - 04 95 21 47 99- 06 14 27 72 71
www.ireps-corse.fr

Les fiches pratiques

en éducation et promotion de la santé

N°5



L'IREPS Corse a pour but de renforcer la compétence des acteurs en éducation pour la santé. En réponse à vos besoins, vous découvrirez cette cinquième fiche pratique. En complément d'autres initiatives liées au conseil, à la formation, à l'appui méthodologique et la documentation, elle inaugure une collection à venir. Nous vous en souhaitons bonne utilisation !

Les moyens

Il est très important d'identifier les moyens dont votre structure aura besoin pour mener à bien votre projet. Ces moyens peuvent être de plusieurs types : humains, matériels, techniques, financiers, mais peuvent également être des besoins en formation. Il faut anticiper sur ce qui va être nécessaire, ce qui est disponible et ce qui va être recherché.



Il sera donc important de lister tout ce qui va être utile à la réalisation des divers objectifs afin notamment d'évaluer le budget de la réalisation du projet et anticiper les demandes de subvention. Il est important d'évaluer le coût de l'action en estimant également le coût des ressources disponibles, même si elles ne font pas l'objet d'une recherche de financement elles représentent un coût pour la structure.

Il faut savoir utiliser les ressources et moyens existants mais également les adapter au contexte.

Un exemple ?

Une structure souhaite organiser une formation pour des professionnels santé voici une partie des moyens dont elle aura besoin.

Type de moyens	Quoi	Qui	Temps	Comment
Matériels	Louer une salle pour réaliser la formation	Mme X	Deux journées	Contacts téléphoniques pour (devis, réservation...)
Humains	Recruter des formateurs	Mme X	Une journée de recrutement	Entretiens individuels
	Réaliser les formations	3 formateurs	Une journée d'intervention	Séances de groupe avec participation
Techniques	Supports graphiques déjà en notre possession			

Fiche N°5 : les moyens

Avec la participation de LH conseil - Agence en promotion de la santé

IREPS Corse
Res. Les jardins de Bodiccione, boulevard Louis Campi, 20090 Ajaccio - 04 95 21 47 99- 06 14 27 72 71
www.ireps-corse.fr

Les fiches pratiques

en éducation et promotion de la santé

N°6



L'IREPS Corse a pour but de renforcer la compétence des acteurs en éducation pour la santé. En réponse à vos besoins, vous découvrirez cette sixième fiche pratique. En complément d'autres initiatives liées au conseil, à la formation, à l'appui méthodologique et la documentation, elle inaugure une collection à venir. Nous vous en souhaitons bonne utilisation !

Le programme

Le plan opérationnel facilite la planification dans le temps des actions à mener et leur hiérarchisation. Il faut établir un calendrier pour ordonner chronologiquement les activités de chacun, un planning prévisionnel doit être mis en place pour tous ceux qui vont participer au projet. L'échéancier découle des objectifs opérationnels, il est imposé par les actions que l'on s'est proposé de réaliser.



Il est utile de mettre en place un comité de pilotage qui révèle une volonté de travailler de manière structurée. Ce groupe aura le souci de rendre des comptes, d'accepter la critique constructive, d'améliorer, si nécessaire le programme et de lui donner une certaine visibilité. Le comité peut se limiter à quelques personnes. L'essentiel est que les réunions soient régulières et que les comptes rendus des réunions soient détaillés et consignés dans un dossier. Ce dernier sera très précieux pour l'évaluateur qui mesurer l'éventuel décalage entre ce qui a été prévu et réalisé.

Un exemple ?

Planning pour réaliser un objectif de formation de personnel ayant la charge de la distribution de l'aide alimentaire auprès des personnes âgées en situation de grande précarité en foyer d'hébergement.

Action	Temps	Jan-Mars 2004	Avril-Juin 2004	Juill-Sept 2004	Oct-Déc 2004	Jan-Mars 2005	QUI ?
Rencontre responsable de chaque structure		**					Directrice
Rencontre diététicienne de la région		**					Diététicienne
Formation théorique			**	**			Directrice Diététicienne Secrétaire
Formation pratique dans les structures				**	**	**	Directrice Diététicienne Secrétaire
Evaluation			**	**	**	**	Directrice Diététicienne Secrétaire

Fiche N°6 : le programme

Avec la participation de LH conseil - Agence en promotion de la santé

Les fiches pratiques en éducation et promotion de la santé N°7

L'IREPS Corse a pour but de renforcer la compétence des acteurs en éducation pour la santé. En réponse à vos besoins, vous découvrez cette septième fiche pratique. En complément d'autres initiatives liées au conseil, à la formation, à l'appui méthodologique et la documentation, elle inaugure une collection à venir. Nous vous en souhaitons bonne utilisation !



L'évaluation

L'évaluation est un outil pour mesurer et conduire le changement. L'évaluation aide à répondre à des questions précises sur la conduite d'un projet et à prendre du recul sur son résultat. L'évaluation aide à affiner la question « est-ce que ça marche ? » en se centrant sur les divers aspects du projet pour déterminer les points forts et les points faibles des actions menées (la mise en œuvre, les ressources mobilisées, les actions mises en place...).

Les objectifs de l'évaluation sont :

- Vérifier la pertinence de l'action : vérifier l'atteinte des objectifs et sinon réajuster l'action
- Améliorer l'action par rapport au public touché : mieux toucher certains types de publics, mieux adapter les activités au public en fonction de son appréciation, améliorer la qualité du travail rendu aux bénéficiaires (« démarche qualité »),
- Renforcer l'adhésion des acteurs, mettre à niveau leurs connaissances. Construire un point de vue collectif partagé, une charte entre acteurs.
- Rendre compte et promouvoir l'action : la faire connaître, reconnaître, notamment auprès des financeurs (entre autres pour reconduire le financement),



LES ETAPES DE L'ÉVALUATION

EVALUATION DU PROCESSUS (DONNEES QUANTITATIVES)

Cette partie doit détailler ce qui s'est passé, voilà quelques questions qui peuvent aider à détailler l'activité :

La participation : combien de personnes ont participé à l'action ?

L'assiduité : combien de personnes avaient une présence régulière ?

Le temps d'activité : combien de séances ont eu lieu avec ce public ?

La communication : Qui a été contacté ? Combien de personnes ont été informées ?

LE DÉROULEMENT DE L'ACTION

Il s'agit de décrire comment l'action s'est déroulée, quelques questions peuvent aider à rédiger ce rapport.

La pertinence : les activités sont-elles adaptées au public ?

L'adaptation des ressources : Les moyens financiers étaient-ils suffisants ?

L'analyse des points forts : A quels moments ça a très bien marché et pourquoi ?

L'analyse des points faibles : Quelles ont été les difficultés et pourquoi ?

Fiche N°7 : L'évaluation

Avec la participation de LH conseil - Agence en promotion de la santé

L'intérêt : quel est le taux de personnes qui se sont déclarées très intéressées par l'activité ?

L'implication : comment le public a-t-il pris part au déroulement de l'action ?

La satisfaction : le travail entre les partenaires les a-t-il satisfaits ?

LE RESULTAT :

Il faut vérifier si les objectifs spécifiques sont atteints, autrement dit si le public est parvenu au résultat souhaité. Il faut pouvoir donner les résultats des actions par rapport à chaque objectif. Pour évaluer le résultat il faut déterminer des **critères**, des **indicateurs** et élaborer des outils adaptés. Des critères et indicateurs doivent être établis pour chaque objectif. Pour évaluer l'action il faudra recueillir les données relatives à chaque indicateur, à l'aide d'outils adaptés (voir paragraphe : « définition de critères et d'indicateurs »).

L'IMPACT :

C'est ce que l'action a eu comme effets que l'on n'avait pas prévus (auprès du public, de son environnement social et familial ainsi que pour nous et nos partenaires).

L'analyse faite de l'action permet de tirer des conclusions afin de pouvoir anticiper ce qui devra être fait pour améliorer ces actions et percevoir les difficultés à anticiper pour toute nouvelle action. Les **conclusions** doivent être déduites de l'analyse et des discussions. Elles doivent être pertinentes par rapport aux décisions à prendre et doivent correspondre aux questions posées au début de l'évaluation. Les **recommandations** sont des acquis à conforter, des lacunes à combler, des orientations nouvelles à suivre en fonction de l'évaluation qui a été établie.

DEFINITION DE CRITERES ET D'INDICATEURS

Les critères permettent d'apprécier le degré d'atteinte des résultats, des objectifs. Ce sont les repères que l'on choisit pour servir de base à notre jugement, ils précisent ce que l'on attend d'une action.

La liste peut être grande, c'est à l'équipe de choisir ce qui est important pour elle, ce qu'elle attend plus précisément comme prise de conscience, responsabilisation, amélioration. Le choix des critères est lié aux stratégies choisies (si le critère est capacité à prendre une décision adaptée au risque les méthodes sont plutôt l'animation d'exercices, de jeux...).

Les indicateurs sont une traduction chiffrée des critères, ils aident à mesurer le changement. C'est ce que l'on va observer, mesurer, recueillir comme information qui permettra de dire que le critère/but est atteint. Ils témoignent de l'effet que l'action a eu sur le public. Il va falloir faire un choix parmi les divers indicateurs que l'on pourrait prendre en compte afin de pouvoir recueillir des données facilement et que le recueil de cette information ne soit pas gênant pour le public. Il est possible de retenir plusieurs indicateurs pour chaque critère.

Les principaux outils permettant le recueil de données sont le questionnaire, l'entretien individuel, l'interview de groupe et l'observation.

Fiche N°7: L'évaluation

Avec la participation de LH conseil - Agence en promotion de la santé

Quelques exemples ?

Objectifs spécifiques	Critères	Indicateurs	Outils
Améliorer la communication entre jeunes adultes de la communauté éducative du lycée.	Diminution de l'insolence des élèves à l'égard des professeurs.	Nombre des avertissements pour l'insolence avant/après l'action.	Grille de suivi
Faire prendre conscience aux jeunes des risques sur la route	Capacité à prendre une décision adaptée au risque	% de jeunes qui déclarent qu'ils prendraient la voiture après une fête où ils ont consommé 4 bières.	Questionnaire
Développer la coopération soignants/soignés	Expression des difficultés des patients relatives au suivi de traitements ou de conseils	Questions, interrogations, inquiétudes formulées par les patients et retranscrites dans le dossier de soins pendant le séjour hospitalier.	Espace réservé dans le dossier de soin Etudes de cas de patients discutées en équipe.
Favoriser la consommation de fruits et légumes chez les personnes âgées.	Augmentation du nombre de personnes qui émettent un avis positif concernant les préparations de légumes proposées au restaurant de la maison de retraite.	% de résidents qui considèrent comme bonnes ou très bonnes, après dégustation les préparations réalisées.	Questionnaire.
Développer l'implication d'un groupe de femmes du voyage sur la santé de leur communauté.	Prise d'initiatives spontanées sur les questions de santé.	Nombre d'activités proposées par les femmes. Adhésion de la communauté à ces activités.	Interview de groupe.
Valoriser l'image du non fumeur chez les collégiens.	Amélioration de la représentation des jeunes fumeurs	% de collégiens qui estiment que les jeunes non fumeurs peuvent : -être intéressants -être « branchés » -avoir des amis sympas et drôles -séduire les garçons et les filles les plus populaires.	Questionnaire

Source : <http://pagesperso-orange.fr/cres.lr/pdf/criteres.pdf>

Fiche N°7 : L'évaluation

Avec la participation de LH conseil - Agence en promotion de la santé

IREPS Corse
Res. Les jardins de Bodiccione, boulevard Louis Campi, 20090 Ajaccio - 04 95 21 47 99- 06 14 27 72 71
www.ireps-corse.fr

Les fiches pratiques en éducation et promotion de la santé N°8



L'IREPS Corse a pour but de renforcer la compétence des Acteurs en éducation pour la santé. En réponse à vos besoins, vous découvrez cette huitième fiche pratique. En complément d'autres initiatives liées au conseil, à la formation, à l'appui méthodologique et la documentation, elle inaugure une collection à venir. Nous vous en souhaitons bonne utilisation !

La valorisation

Valoriser son action permet de faire connaître les initiatives entreprises sur un territoire en santé publique. La valorisation passe par la mise en avant de ses auteurs ou, mieux encore, de ses bénéficiaires et des résultats acquis. Il faut privilégier d'abord une valorisation en interne avant de créer des supports pour d'autres cibles à l'extérieur. Valoriser c'est ajouter de la lisibilité à l'action terminée. La valorisation ne concerne pas exclusivement la fin du parcours elle peut aussi porter sur le partenariat en début de projet, ou se dérouler dans la phase intermédiaire du projet. Le but est de rendre accessible au plus grand nombre le projet, son histoire, ses réussites, en synthétisant ses conclusions.



- La valorisation interne peut être destinée aux bénéficiaires de l'action, aux relais et acteurs de proximité, aux partenaires, aux membres de l'association. Elle peut prendre diverses formes (réunion d'équipe, fiche technique, publication en interne...)
- La valorisation externe quant à elle peut s'adresser aux publics spécialisés, au grand public, aux médias. Elle peut être faite à travers divers support (article spécialisé, colloques, présentation publique...).

Tous les outils de communication peuvent être envisagés (nouvelles technologies, presse, rapport d'évaluation,...).

Un exemple ?

Des ateliers cuisines existent dans de nombreuses associations de quartiers. Des recettes s'échangent entre les participants. Le récit de l'action est diffusé dans la lettre régionale. Le projet évalué fait l'objet d'un article dans la revue. Le centre social est sollicité pour faire part de ses actions lors d'un colloque sur la santé des jeunes.

Fiche N°8 : La valorisation

Avec la participation de LH conseil - Agence en promotion de la santé

IREPS Corse

Res. Les jardins de Bodiccione, boulevard Louis Campi, 20090 Ajaccio - 04 95 21 47 99- 06 14 27 72 71
www.ireps-corse.fr